

Volet 2 5 domaines de prestations à domicile :



Coordination renforcée : suivi des plans d'accompagnement et de soins, coordination des interventions, surveillance gériatrique partagée, identification d'un interlocuteur unique pour le bénéficiaire et son entourage chargé de la coordination des acteurs du domicile :



Aide à domicile



Soin à domicile



Equipe MS APA et travailleurs sociaux



Continuité du projet de vie : soutien des aidants, animation et promotion de la vie sociale, appui au parcours de vie, aide aux démarches d'ouverture de droits



Sécurisation de l'environnement de la personne : adaptation et sécurisation du logement, mise en place de dispositif de téléassistance, service d'astreinte 24h/24 – 7j/7



Gestion des situations de crise : ruptures d'accompagnement, sorties d'hospitalisation via la mobilisation d'un hébergement temporaire en urgence



Continuité des parcours ville / hôpital et objectif d'éviter les hospitalisations non pertinentes

Bénéficiaires : les personnes âgées (GIR 1 à 4) et leurs aidants



Pour en savoir plus : solidarites.gouv.fr

Centre de ressources territorial pour les personnes âgées

Présentation de leur rôle et des services proposés

Permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible



